



# POLE-RELAIS « TOURBIERES » DU PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES

## Rapport d'activités 2002



# SOMMAIRE

<b>I- ACTIONS DE RECUEIL ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES</b>	<b>P. 2</b>
<b>A) LA MISE EN PLACE ET LA STRUCTURATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION :</b>	<b>P. 2</b>
1- Structuration du fonds documentaire	P. 3
2- Mise en place d'un travail en réseaux :	P. 3
3- Conception de produits et de services documentaires	P. 4
4- Accueil du public :	P. 4
5- Analyse des demandes documentaires	P. 5
<b>B) LA CONCEPTION ET LA MISE EN LIGNE D'UN SITE INTERNET</b>	<b>P. 7</b>
<b>C) LA REALISATION ET LA DIFFUSION DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION :</b>	<b>P. 10</b>
1- Dépliant de présentation du pôle :	P. 10
2- Revue « L'écho des tourbières » :	P. 10
3- Autres publications et actions de communication :	P. 11
<b>D) ORGANISATION DE RENCONTRES ET DE SEMINAIRES</b>	<b>P. 11</b>
1- L'accueil en France du Symposium international de l'International Mire Conservation Group (IMCG) :	P. 11
<b><i>IMCG RESOLUTION FOR FRANCE, BESANÇON 2002 :</i></b>	<b>P. 13</b>
2- Coorganisation de la Table-ronde « Tourbières de France » (Lyon, 24-26 septembre) :	P. 13
3- Coorganisation du 1 <sup>er</sup> Séminaire technique des tourbières du Massif Central (Chaudes-Aigues, Cantal, 23 et 24 octobre) :	P. 15
<b>II- PROMOTION D'UNE GESTION DURABLE DES MILIEUX TOURBEUX</b>	<b>P. 18</b>
1- Mise en place d'un réseau de personnes-ressources et préparation d'un annuaire des compétences :	P. 18
2- Assistance scientifique et technique aux gestionnaires locaux :	P. 18
3- Actions de sensibilisation et de formation des gestionnaires par filière d'usage	P. 19
<b>III- COLLABORATION ET EVALUATION DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES :</b>	<b>P. 22</b>
1- Cartographie des massifs riches en tourbières en collaboration avec l'Observatoire National des Zones Humides :	P. 22
2- Participation aux instances d'animation du Plan d'Action Zones Humides	P. 24
3- Renforcement de l'implantation en Franche-Comté	P. 25

# POLE-RELAIS « TOURBIERES » DU PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES

## Rapport d'activités 2002

*L'année 2002 a vu l'implantation à Besançon du Pôle-relais « Tourbières » dont l'animation a été confiée, en septembre 2001, à la Fédération des conservatoires régionaux d'espaces naturels. Outre les travaux nécessaires à l'accueil des services développés par ce centre de ressources, les premiers mois de cette année ont été consacrés à un intense travail de concertation avec les partenaires régionaux (Conseil Régional, Espace Naturel Comtois, DIREN...) afin d'assurer au mieux l'insertion du pôle dans l'environnement comtois. Ces concertations se sont concrétisées en juin par la signature de la convention annuelle avec le ministère chargé de l'environnement et par l'annonce d'un soutien financier du Conseil Régional pour les actions menées en Franche-Comté. Dans le même temps, l'équipe technique du pôle-relais a mis en place et rendu opérationnels les principaux outils d'information et d'assistance aux gestionnaires de tourbières : centre de documentation, site internet, publications. Elle a également assuré l'organisation et l'encadrement des trois séminaires ou rencontres prévues en 2002 et participé à de nombreuses actions qui sont détaillées dans ce rapport d'étape.*

### I- ACTIONS DE RECUEIL ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES

#### A) LA MISE EN PLACE ET LA STRUCTURATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION :

Après le choix des outils (thésaurus et logiciel) opérés fin 2001, la documentation sur les tourbières, présente à Orléans, a été transférée à Besançon pour constituer la base du fonds documentaire. Des travaux étaient nécessaires dans les locaux pour disposer d'une vaste salle de documentation (46 m<sup>2</sup>). L'aménagement de la pièce (installation des rayonnages et classement des documents) s'est donc réellement effectué en mai 2002.



L'année 2002 a vu la réalisation des actions suivantes :

### 1-Structuration du fonds documentaire

- Organisation du classement des documents : thématique et géographique (**cf. annexe1**)
- Traitement documentaire des ouvrages et des revues (sélection d'articles), c'est-à-dire indexation de chaque document avec des mots-clés et élaboration d'un résumé informatif (5 à 10 lignes)



- Saisie des références dans le logiciel Alexandria : actuellement 650 notices
- Développement des acquisitions de documents : commande en librairie et aux organismes spécialisés
- Sélection et abonnement à des revues spécialisées sur les tourbières, les zones humides, l'environnement : actuellement 90 revues (**cf. annexe 2**)
- Constitution de dossiers thématiques  
Exemples : *Charte de l'environnement, Natura 2000, PNRZH, Convention de Ramsar, Journée mondiale zones humides, loi d'orientation forestière...*
- Identification et structuration des sources d'informations web (organisation thématique des favoris)
- Mise en place d'un panneau « Manifestations » consacré aux événements relatifs aux zones humides (colloques, journées d'études...). Ces informations alimentent parallèlement la rubrique « agenda » du site internet du pôle tourbières
- Constitution d'un fonds audio-visuel : cassettes vidéo, CD-ROM, diapositives

### 2-Mise en place d'un travail en réseaux :

#### Un réseau régional :

Une collaboration spécifique a été initiée avec Espaces Naturels Comtois pour le traitement documentaire de leur fonds « tourbières », dans le cadre d'une convention régionale. Les échanges de notices saisies s'effectuent par une procédure d'import/export entre nos logiciels respectifs. Parallèlement les documents sont dupliqués pour figurer dans le fonds du pôle. Ce travail s'effectue par tranche d'une centaine de documents environ et se poursuit actuellement.

#### Le réseau national des correspondants tourbières :

Dans un premier temps, les correspondants tourbières des régions Franche-Comté, Auvergne, et Rhône-Alpes ont été sollicités pour nous transmettre leur bibliographie régionale sur les tourbières. Ces listes de références, une fois la sélection de documents effectuée, nous

permettront d'acquérir les documents en vue d'alimenter la rubrique « Régions » du fonds documentaire. La même démarche sera adoptée pour les 19 autres régions françaises.

### **Un réseau national de documentalistes :**

Des contacts ont été pris avec des collègues documentalistes travaillant dans les mêmes domaines (autres pôles-relais zones humides, DIREN Franche-Comté, groupe ADBS-environnement...), dans une démarche d'échanges professionnels : connaissance mutuelle, informations techniques, communication de documents, envoi de bibliographies, participation à une liste de diffusion, visites de centres de documentation...

### **3-Conception de produits et de services documentaires :**

La documentation reçue et les sources d'information identifiées sont ensuite exploitées pour diffuser l'information aux différents destinataires, sous forme de produits réguliers ou élaborés à la demande.

- Conception, en cours, d'un dépliant de présentation du centre de documentation
- Réalisation d'une revue de presse quotidienne spécialisée, essentiellement régionale, complétée par des communiqués de presse ministériels.
- Veille documentaire (dépouillement des revues, exploitation des favoris internet...) pour repérer les nouvelles publications, les communiqués de presse, les manifestations...
- Elaboration de bibliographies thématiques
- Recherches documentaires en réponse aux demandes reçues
- Diffusion sélective d'informations (par courrier ou par mail) selon le profil documentaire : envoi de photocopies d'articles, communication de références de documents, d'adresses de sites internet...
- Réalisation de « Pressbook », compilation d'articles de presse sur un sujet donné.  
Par exemple : *Symposium 2002 de l'IMCG, tourbière de Pédestarrès (Aquitaine)*
- En projet :
  - une lettre d'information électronique à destination des correspondants régionaux tourbières,
  - l'interrogation de bases de données d'articles scientifiques

### **4-Accueil du public :**

L'aménagement du centre de documentation en espace de travail (10 places assises) permet aujourd'hui de recevoir un public pour une consultation des revues, pour des recherches dans le fonds documentaire... Les recherches peuvent s'effectuer, dans la base de données, en interrogeant à partir de mots-clés, auteurs, date, nom de la revue ou de l'éditeur...

Des horaires précis d'ouverture ont été récemment définis :

Mardi (14h-17h), mercredi (10h-12h et 14h-17h) et jeudi (14h-17h).

D'ores et déjà ont été accueillis au centre de documentation :

- un groupe d'experts des tourbières (français et étrangers) participant au Symposium international de l'IMCG en juillet 2002 (soit 60 personnes)
- une dizaine de personnes à titre individuel (scientifiques, chargés de mission ou étudiants) pour des recherches ponctuelles.

La documentaliste a par ailleurs suivi quelques sessions de formation continue :

- sur le logiciel documentaire Alexandria
- sur les zones humides (module de formation CNED)

## **5- Analyse des demandes documentaires :**

### **Nombre de demandes**

Depuis un an, 45 demandes ont été formulées, se répartissant comme suit :

- de novembre 2001 à mars 2002 : entre 1 et 4 demandes/mois
- d'avril à octobre 2002 : entre 5 et 8 demandes/mois.

La progression du nombre de demandes est particulièrement nette depuis la rentrée du fait de la croissance de la notoriété du centre suite à la diffusion de « l'Echo des tourbières » et du développement de l'audience du site internet du pôle.

### **Profils des demandeurs**

<b>Demandeurs (par ordre d'importance)</b>	<b>Nombre de demandes</b>
Conservatoires	12
Etudiants	10
Réserves naturelles	4
Associations (grand public, à vocation éducative...)	4
Particuliers	4
Journalistes	3
Parcs (régionaux et nationaux)	2
Communauté de communes, syndicat mixte	2
Autres (Conseil général, MNHN, ONF, documentaliste)	4
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>

## **Thème des recherches**

Les 2 demandes les plus fréquentes sont :

- une documentation générale sur les tourbières (formation, écologie...)
- les problématiques de gestion des tourbières (envahissement par une espèce, restauration de milieu...).

Viennent ensuite des questions liées aux aménagements (sentier, muséographie...).

Puis des demandes ponctuelles très variées sur l'archéologie, la palynologie, les araignées des tourbières, les zones-tampons, le terreau sans tourbe...

## **Type d'information recherchée**

Les recherches portent d'abord sur des références bibliographiques (23), des coordonnées de personnes (5) ou d'entreprises spécialisées (2), des illustrations (schémas, photos) (5), des cartes (2)...

Deux demandes consistaient à recevoir une documentation en nombre sur les tourbières, à diffuser au cours d'une session de formation.

## **Objectif de la recherche**

Les recherches s'inscrivent soit dans le cadre d'une étude (plan de gestion, travaux universitaires..) soit dans le cadre d'une publication.

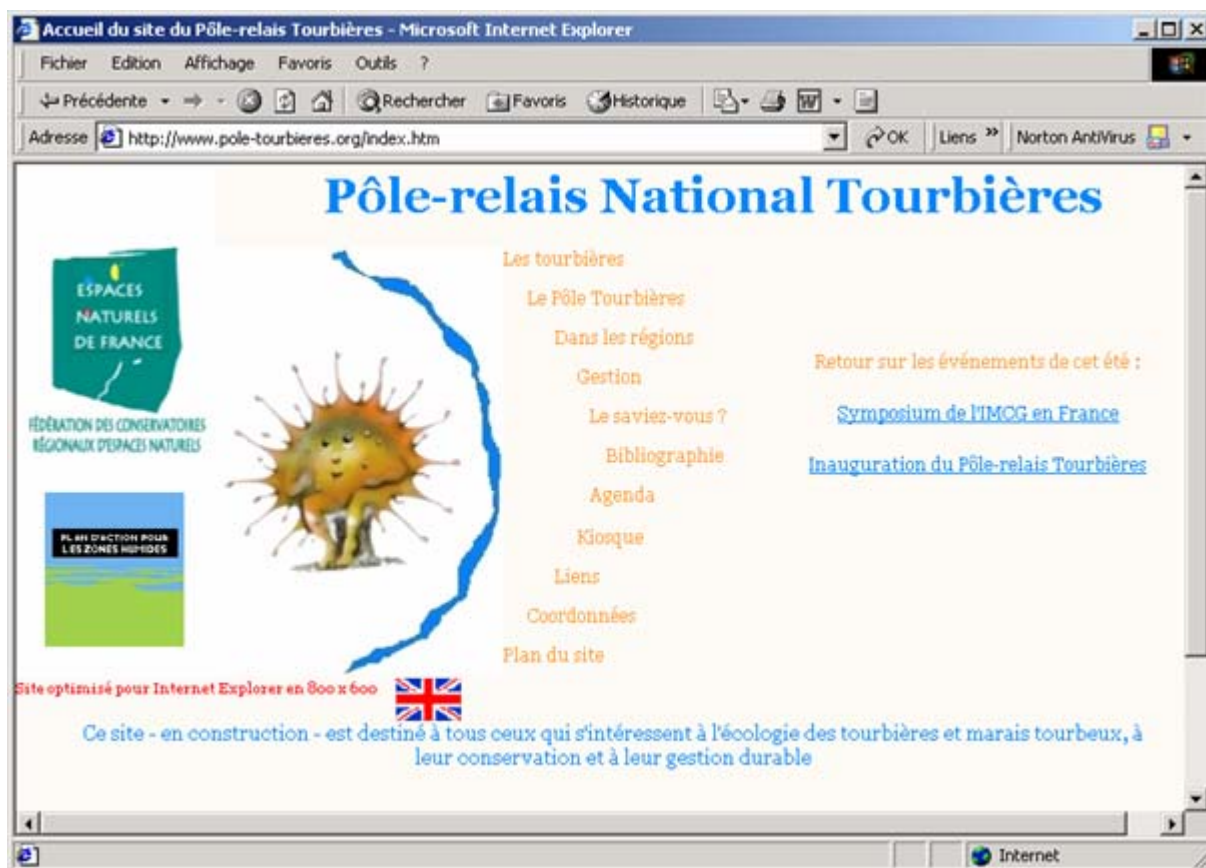
## **Modalités**

Les demandes sont formulées majoritairement par téléphone (26) et par mail (12), puis par courrier ou visites.

## B) LA CONCEPTION ET LA MISE EN LIGNE D'UN SITE INTERNET :

Une première version du site Internet a été mise en ligne au 1<sup>er</sup> juillet 2002 à l'adresse <http://www.pole-tourbieres.org>

Cette adresse, précise dans son intitulé, dirige tous les internautes vers la page d'accueil suivante :



Une fenêtre s'ouvre parallèlement pour indiquer que le pôle animé par Espaces Naturels de France (Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels), est le produit du Plan gouvernemental d'Action pour les Zones Humides.

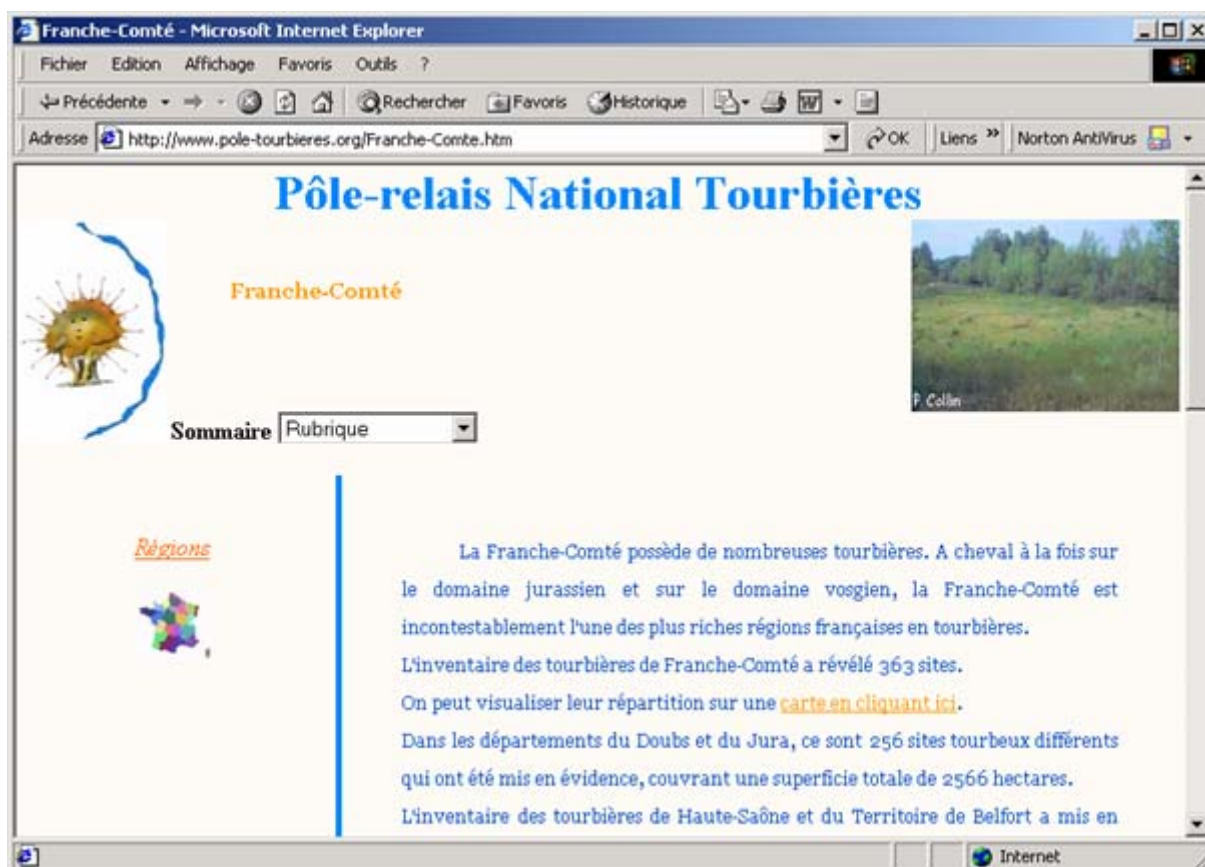
Une partie droite de la page d'accueil propose des informations d'actualités ou mises en avant dans le souci d'informer le public du site Internet sur des événements à caractère ponctuel. L'inauguration du pôle-relais et l'accueil du symposium de l'IMCG (International Mire Conservation Group) ont notamment fait l'objet d'une telle présentation.

La partie centrale invite à découvrir les grandes rubriques qui structurent le site :

- Dans la rubrique « **Les tourbières** », sont rappelées des informations d'ordre général destinées essentiellement à un public novice ou scolaire qui souhaite découvrir ou approfondir leur connaissance de ces milieux. Définition, répartition, typologie, formation, évolution, intérêts et menaces constituent les différentes problématiques abordées et illustrées.

- La page consacrée au **pôle « tourbières »** rappelle son origine, sa structuration, son rôle et son fonctionnement. Le visiteur peut ainsi déterminer de lui-même tout ce qu'il pourra attendre en terme de services de notre structure pour des informations ou des renseignements plus précis que ce qui lui est proposé sur le site.

- On retrouvera « **Dans les régions** », des informations plus détaillées sur les tourbières de chaque région de France. Il est d'ores et déjà possible de consulter des informations sur la Franche-Comté directement sur le site ou, sur les tourbières de Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, en suivant le lien proposé vers d'autres sites. Ces pages régionales seront progressivement développées.



- Les rubriques « **Gestion** » et « **Le saviez-vous ?** » restent pour l'instant en construction dans l'attente de pages de synthèse sur les techniques de gestion des tourbières et de pages consacrées à des sujets relatifs à la tourbe ou aux tourbières présentant un caractère original. Ces informations sont en cours d'élaboration.

- En **bibliographie**, en dehors des ouvrages de références recensés pour l'instant, des synthèses bibliographiques seront bientôt proposées sur des thématiques précises.

- L'**agenda** est complété régulièrement pour présenter aux internautes les différents événements relatifs aux tourbières et aux zones humides qui se déroulent partout en France. D'éventuels liens sont possibles pour offrir au visiteur des détails sur tel ou tel événement. Ainsi, pour la table ronde de Lyon sur l'hydrologie des tourbières, nous avons proposé en ligne le programme et une fiche de pré-inscription téléchargeable.

- En **kiosque**, de nombreux documents sont mis à disposition des gestionnaires de tourbières avec par exemple, les cahiers d'habitats et d'espèces Natura 2000 concernant les tourbières qui ont intéressé particulièrement les internautes.

- De nombreux **liens** sont proposés au cours de la navigation ou simplement dans la rubrique dédiée à fournir des informations complémentaires disponibles sur d'autres sites. On peut ainsi se diriger vers les autres pôles-relais ou d'autres sites consacrés aux tourbières, aux zones humides ou à des aspects plus pointus comme les plantes carnivores ou les momies des tourbières par exemple. Les sites étrangers ne sont pas oubliés avec des accès à de nombreuses associations internationales agissant pour la conservation des tourbières.

- Les **coordonnées** permettent à tout visiteur de nous contacter soit par courrier, par téléphone ou directement par mail, par simple clic sur la page (si son logiciel de messagerie le lui permet).

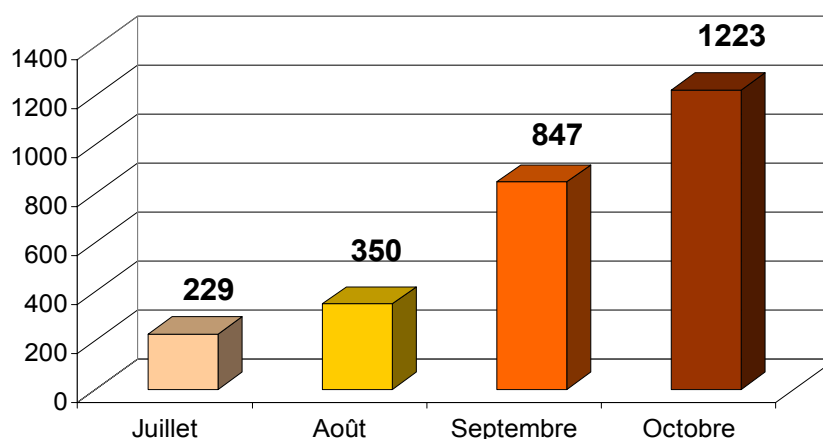
- Un **plan du site** rappelle les différentes pages permanentes du site pour permettre un accès plus rapide à l'information souhaitée.

- Pour les anglophones sont fournies trois présentations en anglais, celles : du pôle-relais « Tourbières », des tourbières françaises et des tourbières de Franche-Comté.

### Consultation du site :

Un ensemble de statistiques fournies par l'hébergeur du site nous apporte diverses informations. Cette première version du site a connu un intérêt croissant au fil des mois comme l'atteste le graphique suivant :

### Nombre de visites



Au mois d'Octobre 2002 (1223), les pages les plus visitées sont (en dehors de la page d'accueil), celles consacrées aux généralités sur les tourbières et celles des documents téléchargeables.

En moyenne, ce sont 39 internautes qui consultent le site avec un nombre de pages visitées de 232 chaque jour.

Parmi les documents téléchargeables, les plus consultés par les internautes sont notamment les cahiers d'habitats forestiers relatifs aux tourbières et la description des habitats Corine-Biotope.

Depuis sa mise en ligne, le site Internet du Pôle-relais Tourbières a intéressé des visiteurs de dix-sept nationalités différentes. Principalement, en dehors de l'hexagone, ce sont principalement des canadiens, des belges et des espagnols qui ont visualisé nos pages.

Actuellement, le référencement du site permet aux utilisateurs de moteurs de recherche de retrouver l'adresse assez facilement. En recherchant « pôle tourbières » ou « pôle-relais tourbières » dans le moteur Google, le site se retrouve en première position. En cherchant « tourbières », on arrive en sixième position alors que pour « tourbière », on occupe la huitième adresse proposée.

Le site Internet du Pôle-relais Tourbières se présente sous une structure relativement simple offrant une grande souplesse d'évolution. Au fur et à mesure des remarques et critiques sur le fond et la forme, des améliorations sont apportées. Une plus large refonte de la première version est envisagée après la mise en ligne des différentes pages en cours d'élaboration et une large concertation des différents acteurs et partenaires du pôle.

En ce qui concerne la banque d'images, une première sélection de photos digitalisée a été réalisée ; elle a permis de répondre aux premières attentes (journalistes, organismes publics etc...). Ce fond sera progressivement complété pour créer et diffuser un CDRom complet de photos, libres de droits qui sera mis à disposition des gestionnaires.

## **C) LA REALISATION ET LA DIFFUSION DE DOCUMENTS DE SENSIBILISATION :**

### **1-Dépliant de présentation du pôle :**

En coordination avec les autres pôles-relais et dans le cadre d'une ligne graphique commune, a été conçu un dépliant de quatre pages présentant les buts et les missions du pôle-relais « Tourbières » ainsi qu'une présentation des actions qu'il développe. Ce document, réalisé en photocopie couleur (**cf annexe 3**), a été régulièrement actualisé et diffusé à plus de 800 exemplaires à l'occasion des diverses manifestations organisées par le pôle. Une version simplifiée, en langue anglaise, a été diffusée en une centaine d'exemplaires à diverses occasions (Symposium IMCG, convention de Ramsar, contacts divers...).

Un dépliant de présentation plus complet est en cours de conception.

Un jeu de transparents présentant le pôle-relais tourbières et ses actions a également été conçu pour illustrer des interventions lors de divers colloques ou séminaires.

### **2-Revue « L'écho des tourbières » :**

La revue « L'écho des tourbières », lancée dans le cadre du programme Life « Tourbières de France », a repris sa publication avec la parution, en juin, du numéro 7 tiré à 3000 exemplaires (**cf annexe 4**). Ce numéro a servi à faire le point sur les avancées en matière de conservation des tourbières enregistrées depuis la fin du programme Life et à présenter le pôle-relais « Tourbières » et son programme d'actions. Il a également permis de présenter l'inventaire des tourbières de Rhône-Alpes et le réseau « SAGNE » d'assistance aux gestionnaires de milieux tourbeux de Midi-Pyrénées. Du fait d'une importante demande, ce numéro a d'ailleurs fait récemment l'objet d'un retraitage (2000 exemplaires).

Le numéro suivant est actuellement en cours de rédaction. Il sera essentiellement constitué d'un dossier complet concernant les tourbières de Franche-Comté et sera réalisé en partenariat étroit avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels.

### **3-Autres publications et actions de communication :**

L'année 2002 a été marquée par la publication des « cahiers d'habitats » consacrés aux habitats des zones humides pour lesquels notre Fédération avait rédigé les notices consacrées aux habitats tourbeux et aux landes humides. Cette publication, très attendue, complète utilement les ouvrages de référence consacrés à l'écologie et à la conservation des milieux tourbeux (livre d'O.Manneville et al, manuel de gestion, cahiers techniques...etc). Le pôle contribue à la diffusion de ce document important pour tous les gestionnaires de tourbières par la mise à disposition de ces cahiers en téléchargement (au format pdf) sur son site internet.

Dans le domaine de la sensibilisation des jeunes, le coordinateur du pôle a participé à la réalisation d'une émission télévisée de vulgarisation dans le cadre de l'émission « C'est Pas Sorcier » produite pour le compte de France 3. Cette émission doit être diffusée les 1<sup>er</sup> et 6 décembre. Cette vidéo pédagogique pourra être utilisée à l'avenir pour de multiples actions de sensibilisation à la conservation des tourbières. Par ailleurs, le coordinateur est intervenu au journal télévisé du 12/14 de France 3 « Bourgogne/Franche-Comté » du mercredi 18 septembre pour présenter le pôle et ses actions.

## **D) ORGANISATION DE RENCONTRES ET DE SEMINAIRES :**

L'année 2002 a été très chargée en ce domaine avec trois événements importants :

### **1-L'accueil en France du Symposium international de l'International Mire Conservation Group (IMCG) :**

L'International Mires Conservation Group (I.M.C.G.) est un réseau international de spécialistes qui s'intéressent aux tourbières et marais, à leur étude et à leur conservation. Ce réseau mondial regroupe de nombreux experts : scientifiques, consultants, agences gouvernementales, organisations non-gouvernementales et gestionnaires de tourbières protégées. L'I.M.C.G. organise, tous les deux ans dans un pays différent, un symposium international de terrain qui permet aux participants de découvrir les principaux types de tourbières du pays d'accueil et de s'informer sur les actions de recherche, de conservation et de gestion menées en faveur de ces zones humides. Sur proposition du Groupe d'Etude des Tourbières (G.E.T.), l'organisation du Symposium 2002 avait été confiée à la France. En accord avec le Ministère, E.N.F. et le Pôle-Relais « Tourbières » se sont donc investis dans son organisation en partenariat avec le G.E.T.

Après une longue phase de préparation nécessaire à la définition du programme et à l'organisation pratique de ce séminaire itinérant, celui-ci s'est déroulé du 10 au 23 Juillet 2002. Il a permis l'accueil de 44 scientifiques de dix-huit nationalités différentes, dont de nombreux invités des pays d'Europe de l'Est.

Ce symposium a débuté le mercredi 10 juillet par un accueil au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable qui a permis de présenter aux participants le Plan Gouvernemental d'Action pour les Zones Humides et les diverses actions menées pour la conservation des tourbières. Il s'est poursuivi par un circuit en car qui a permis aux participants de découvrir quelques-unes des plus belles tourbières de quatre régions françaises où ces zones humides sont

bien représentées : le Limousin, l'Auvergne, Rhône-Alpes et la Franche-Comté. L'accueil dans ces quatre régions a été assuré par les structures suivantes : Espaces Naturels du Limousin, Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, Service Espaces Naturels du Conseil Général de la Loire, Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes et Espaces Naturels Comtois. Ce séminaire de terrain a permis aux participants de visiter vingt et un sites différents de tourbières et de marais représentatifs de la diversité de ce type de zones humides en France. Ces visites de sites, guidées par les gestionnaires locaux ont permis de confronter les expériences françaises de gestion d'écosystèmes tourbeux avec les avis d'experts internationaux. Ces échanges scientifiques très denses ont parfois apporté un éclairage nouveau sur la genèse de certaines tourbières et sur leur évolution. Elles ont notamment permis aux participants français de se familiariser avec des techniques d'observation et d'étude de la tourbe encore trop peu pratiquées chez nous. En Franche-Comté, ces contacts ont été intensifiés grâce à l'organisation conjointe du séminaire de terrain annuel du Groupe d'Etude des Tourbières qui a permis à ses vingt-huit participants de rejoindre le groupe de l'IMCG.

Le séjour en Franche-Comté a par ailleurs été l'occasion d'inaugurer, le samedi 20 juillet, le pôle-relais Tourbières implanté à Besançon. Le symposium s'est clôturé les 21 et 22 juillet par le congrès et le colloque scientifique de l'I.M.C.G. où ont été présentés 15 communications scientifiques, tant françaises qu'internationales, ainsi que de nombreux posters. Ce colloque scientifique a été suivi par plus de 80 participants qui ont ainsi pu prendre connaissance des dernières recherches en matière d'étude et de conservation des milieux tourbeux. Les actes de ce colloque devraient être publiés en 2003. Par ailleurs, un livret-guide d'excursion a été réalisé et diffusé aux participants du symposium (**cf annexe 5**).

L'accueil de ce symposium a donc permis de valoriser, au plan international, les nombreuses actions menées ces dernières années dans le domaine de l'étude et de la conservation des tourbières françaises dans le cadre du Plan d'Action pour les Zones Humides (Programme National de Recherche sur les Zones Humides, programmes Life-Nature « Tourbières », Natura 2000, création du pôle-relais « Tourbières »...etc.). Il a également permis de nombreux échanges scientifiques et techniques qui se révèlent déjà directement bénéfiques pour les gestionnaires français.

Enfin, ce symposium a permis au congrès de l'IMCG d'adopter une résolution concernant les tourbières françaises qui a été transmise au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

## **IMCG RESOLUTION FOR FRANCE, BESANÇON 2002 :**

*The International Mire Conservation Group (IMCG) is a worldwide organisation of mire (peatland) specialists who have a particular interest in the conservation of peatland habitats. The IMCG willingly places its advice and expertise at the disposal of any government seeking to establish or maintain mire conservation programmes.*

*The IMCG thanks the Ministry of Ecology and Sustainable Development (MEDD), the Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes and Franche-Comté Regions, the Conseil Général de la Loire and the Syndicat mixte de la Vallée du Drugeon for their generous financial and technical support, which enabled the 10<sup>th</sup> IMCG field symposium to be held in France. Thanks are due also to the management and scientific teams, and to the team of Pôle-Relais Tourbières, who enabled the participants to discover some of the most beautiful and species-rich mires in France.*

*The IMCG General Assembly, held in Besançon on July 21<sup>st</sup> 2002, noted :*  
*- the progress in conservation of wetlands and especially of mires that has been promoted by implementation of the Plan d'Action Interministériel pour les Zones Humides, in recent years;*

- the creation of the Pôle-Relais Tourbières which has already proved to be a precious tool for the management of wetlands and mires in France;
- the adoption of the Schéma des Services Collectifs targeting natural sites and especially the recent changes in peat extraction in wetlands.

However, the IMCG asks the French government:

**- to refuse, as proposed by the Préfet of Pyrénées-Atlantiques, every new extension of exploitation in the raised bog Pédestarres (Louvie-Juzon,64).**

- to further both conservation and management of peatland habitats through rapid implementation of the Natura 2000 network;
- to implement appropriate agri-environmental schemes for the management of wetlands which are also financially attractive for farmers;
- to direct suitable financial means to the conservation of mires that are of European, regional and local interest;
- to rapidly designate ecologically rich mires as Ramsar sites; for example the Natura 2000 site la vallée du Drugeon (Doubs), whose designation is already of interest to the local authorities;
- to clearly state, within the planned revision of the Water Law (Loi sur l'Eau), the need for conservation of wetlands, and especially of mires, for their hydrological regulation functions;
- to introduce high quality environmental training programmes, especially on wetlands, to the school curriculum; in order to achieve this, there is a need also to provide sufficient university staff to sustain the initiative.

## **2-Coorganisation de la Table-ronde « Tourbières de France » ( Lyon, 24-26 septembre) :**

Cette table ronde a été organisée suite au rapport final du Projet N°16 “ Tourbières de France : Fonctionnement hydrologique et diversité typologique. Approches écologiques et socio-économiques. Application pour une stratégie de conservation et de gestion ” du Programme National de Recherches sur les Zones Humides.

L’objectif principal de cette manifestation était d’assurer le lien entre les résultats scientifiques du programme et les différents types de gestionnaires à travers des présentations critiques. L’initiateur de la démarche était la coordonnatrice du Projet N°16, Madame Arlette LAPLACE-DOLONDE, du Laboratoire Rhodanien de Géographie de l’Environnement (Université Lyon-II), en collaboration avec Monsieur Fabrice GREGOIRE (ENS – LSH) et Monsieur G. NICLOUD (Université de Chambéry. Le pôle-relais a participé à l’organisation de cette rencontre en assurant la gestion des inscriptions et en participant à la définition du programme et à sa diffusion auprès des gestionnaires de terrain.

Cette table ronde (**cf programme en annexe 6**) s’est déroulée du 24 au 26 septembre à l’Ecole Nationale Supérieure de Lettres et Sciences Humaines de Lyon et a vu la participation de 62 personnes appartenant au monde de la recherche, de l’administration ainsi que de nombreux gestionnaires de tourbières (O.N.F., CREN, Réserves, Parcs...). La première journée a été consacrée à la présentation de neuf communications scientifiques relatant les principaux acquis du volet « tourbières » du PNRZH.

Plusieurs de ces communications portaient sur des études hydrologiques qui ont vivement intéressé les participants par leur approche novatrice. La seconde journée a vu la présentation de cinq communications sur des études concernant les tourbières menées en France ou en Belgique. Deux ateliers consacrés au « diagnostic » et à la gestion » des tourbières se sont ensuite tenus; ils ont permis aux participants de faire des échanges sur les acquis et les carences en matière de recherches sur l’hydrologie et l’écologie des milieux tourbeux.

A l'issue de cette table-ronde très riche (dont les actes paraîtront en 2003), les conclusions et propositions suivantes ont été émises par le coordinateur du pôle-relais « Tourbières » :

- mise à disposition du rapport final du programme « tourbières » du PNRZH sous forme de fichier pdf sur les sites internet du BRGM et du pôle-relais ;
- proposition de réaliser un cahier scientifique et technique faisant le point sur les connaissances théoriques concernant l'hydrologie des tourbières et faisant une synthèse des études réalisées sur ce sujet en France. Ce travail pourrait être mené par le pôle-relais « Tourbières » dans le cadre de l'accueil d'un étudiant en hydrologie de l'Université de Savoie ;
- organisation d'une rencontre avec les chargés de mission « zones humides » des Agences de l'Eau pour examiner comment assurer une meilleure prise en charge des demandes de financements concernant l'étude et la gestion des tourbières ; il a été également souhaité que les Agences procèdent à une première évaluation des SAGE concernés pour analyser l'efficacité de la prise en compte des tourbières et marais dans ces documents ;
- nécessité d'organiser un recensement des tourbières et marais tourbeux qui ont fait l'objet d'une instrumentation en matière d'hydrologie ainsi que d'identifier les équipes scientifiques impliquées dans ces recherches. Il a été proposé de réfléchir, en liaison avec la communauté scientifique, à la possibilité de créer dans des sites protégés un réseau de « sites de référence » dans les divers types de tourbières françaises où pourraient être menées des études à long terme concernant l'hydrologie de ces milieux.

A l'issue de cette table-ronde, une excursion a permis à de nombreux participants de découvrir la R.N. du Grand Lemps, le Marais de Chautagne et celui de Lavours. On le voit, tant par la qualité des intervenants que par celle des débats, cette table-ronde destinée à assurer le porter à connaissance du volet « tourbières » du PNRZH en direction des gestionnaires de terrain a été un succès. Elle a permis de souligner les avancées mais aussi les besoins d'études complémentaires en matière d'hydrologie des tourbières et la nécessité d'élaboration d'un document de synthèse en ce domaine. Ce type de rencontres associant chercheurs et gestionnaires s'inscrit parfaitement dans les missions du pôle « tourbières » et, au vu des réactions exprimées, correspond aux demandes de ces publics.

### **3-Coorganisation du 1<sup>er</sup> Séminaire technique des tourbières du Massif Central ( Chaudes-Aigues, Cantal, 23 et 24 octobre ) :**

Ce séminaire technique a été coorganisé avec le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA). Il avait pour but de réunir les divers partenaires intéressés par la conservation des milieux tourbeux de l'entité biogéographique du Massif Central (16 départements pour cinq régions administratives : Auvergne, Limousin, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes).

Il a été suivi par 47 participants représentant l'ensemble des acteurs qui peuvent influencer sur la conservation des tourbières de ce massif : administrations (DIREN Auvergne, avec notamment la participation de Mr le Directeur Régional de

l'Environnement d'Auvergne, DDAF...), Agence de l'Eau (Adour-Garonne), Conseils Généraux, Parc National des Cévennes, Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires d'espaces naturels, Réserves Naturelles de France, Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière, Bureau des Recherches Géologiques et Minières, ADASEA (Aveyron), SCOP Sagne, scientifiques...etc. Le programme d'échange très dense (**cf annexe 7**), a permis sur trois demi-journées de faire un point documenté sur l'état des connaissances, sur la répartition et la conservation des tourbières du massif.

Au plan des inventaires, il a été constaté que les tourbières du massif sont globalement bien recensées sur les régions Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes qui ont bénéficié d'inventaires régionaux récents. Pour la région Limousin, une synthèse des connaissances a été réalisée en 2001 mais des compléments d'inventaires restent nécessaires. En Languedoc-Roussillon, un inventaire des tourbières de la Margeride a été réalisé cette année ; il a permis de recenser 221 tourbières couvrant près de 1000 hectares. Ce travail complète les travaux antérieurs menés par le Parc National des Cévennes, le Conservatoire Départemental des Sites de Lozère et le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon. Il sera nécessaire de réaliser un traitement sous S.I.G. de ces données pour disposer d'une carte de synthèse des massifs riches en tourbières de la partie languedocienne du Massif Central. Ce travail sera proposé en 2003 dans le cadre des travaux menés pour l'Observatoire National des Zones Humides.

Lors de ces rencontres, le CEPA a présenté une première synthèse de la représentation des tourbières dans les sites Natura 2000 du Massif Central. Elle montre que des habitats tourbeux d'intérêt européen sont inclus dans 49 sites Natura 2000 (soit 20% des sites) selon la distribution suivante : 18 sites en Auvergne, 12 sites en Limousin, 8 sites en Languedoc-Roussillon, 6 sites en Midi-Pyrénées et 5 en Rhône-Alpes. Cette première analyse, qui sera affinée dans les prochains mois, montre que le réseau Natura 2000 sera, dans les prochaines années un outil puissant de conservation des tourbières de ce massif !

La rédaction des documents d'objectifs de ces sites est engagée pour 60 % d'entre eux. Cet exposé a permis ensuite aux participants d'échanger sur les modalités et parfois les difficultés que rencontrent les opérateurs pour la réalisation de ces DOCOB.

Au plan de la conservation, il a été indiqué que des drainages de tourbières sont encore constatés sur les tourbières de Lozère (notamment un cas récent sur une tourbière à bouleau nain de Margeride !). Au plan du Massif Central, le principal problème reste cependant l'abandon de l'entretien par l'agriculture sur de nombreux sites. Ce point a donné lieu à d'intéressants débats sur l'apport précieux des mesures agri-environnementales notamment suite à une communication de l'ADASEA de l'Aveyron qui a présenté une remarquable opération de restauration de tourbières de l'Aubrac et du Lévézou menée grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Toutefois, comme l'ont mentionné plusieurs participants, l'arrivée à échéance des Opérations Locales Agri-Environnementales (O.L.A.E.) et le « gel » des Contrats Territoriaux d'Exploitation (C.T.E.) handicapent l'extension et la pérennisation de ces actions.

Ce séminaire technique a également donné lieu à diverses communications concernant l'étude de l'hydrologie des tourbières (dans les Bois Noirs) ou la mise en œuvre d'importantes opérations de restauration de tourbières dans le Parc National des Cévennes après drainage à finalité agricole ou en Corrèze après drainage et enrésinement.

Une communication a également permis de présenter des études éco-historiques en cours de réalisation sur des tourbières du Cantal qui associent les acquis de l'archéologie et de la palynologie ; ce type d'approche, très intéressant pour appréhender l'histoire des zones humides, devrait déboucher sur un séminaire scientifique pour lequel il sera fait

appel au pôle-relais Tourbières et à ses relais régionaux pour faire le lien entre ce type de recherches pluridisciplinaires et les politiques de conservation des tourbières. L'intérêt de privilégier ce type d'études de longue haleine sur des sites bénéficiant d'une gestion conservatoire a été mis en avant par plusieurs participants.

S'il n'est pas possible de résumer ici la richesse des échanges de ce séminaire, pour lequel la publication d'actes est prévue, on peut néanmoins en résumer les principales conclusions :

- la démarche de rencontres par « massif biogéographique » a été unanimement appréciée car elle permet aux acteurs de s'informer mutuellement, au delà des « frontières » administratives mais dans un cadre écologiquement cohérent et de comparer la diversité de leurs approches et de leurs actions ;
- les participants souhaitent donc que ce type de séminaire technique puisse être organisé annuellement et alternativement sur des secteurs géographiques différents du Massif Central. La durée (1,5 jours) a été jugée optimale, mais le souhait a été exprimé d'y accoler une visite de site ou la démonstration d'outils techniques (matériel agricole spécialisé ou de techniques d'étude et de gestion. Pour 2003, a été évoquée l'organisation d'un séminaire technique centré sur la gestion agri-environnementale des tourbières qui pourrait se dérouler en Aveyron avec le soutien de l'ADASEA et de la SCOP SAGNE ;
- les participants ont également acquiescé à l'idée d'une organisation du réseau de personnes-ressources à l'échelle du Massif Central. Il a été acté que le CEPA était l'acteur le plus apte à développer ce réseau, et ce, notamment grâce à l'expérience du programme Life « Tourbières » et à ses relations étroites avec le pôle-relais Tourbières ;
- en matière de formation, le souhait a été émis d'organiser, à l'échelle du massif, d'un stage sur les techniques d'étude et de diagnostic de l'état de conservation des tourbières qui pourrait permettre aux participants, sur une étude de cas concrète d'une tourbière pas ou peu étudiée, de comparer leurs méthodes d'analyse des sites ;
- enfin, plusieurs participants ont souligné qu'aujourd'hui la nécessité était de passer de la gestion conservatoire de quelques sites « phares » à la gestion intégrée de l'ensemble des tourbières du Massif Central ce qui nécessite une volonté forte et des moyens financiers conséquents et constants...

Ainsi, ce premier séminaire technique par entité biogéographique a permis de valider l'intérêt tant pratique que scientifiquement cohérent de cette approche pour diffuser et relayer les actions du pôle-relais Tourbières au plus près des gestionnaires de terrain. Les participants venant des régions concernées par le massif pyrénéen ont d'ailleurs exprimé leur demande de l'organisation d'un séminaire similaire à cette échelle dès 2003. La généralisation de cette approche devra cependant nécessiter l'obtention de moyens financiers complémentaires pour se développer.

## II- PROMOTION D'UNE GESTION DURABLE DES MILIEUX TOURBEUX

### **1-Mise en place d'un réseau de personnes-ressources et préparation d'un annuaire des compétences :**

En début d'année, l'équipe du pôle a constitué, à partir des coordonnées fournies par les correspondants régionaux « tourbières », un premier fichier d'adresses qui a permis une large diffusion (2000 exemplaires) du numéro 7 de « L'Echo des Tourbières ». En avril, une circulaire a été adressée aux correspondants régionaux pour leur demander de constituer un fichier de contacts et d'adresses des « personnes-ressources » de leur zone d'activité. Du fait d'une surcharge de travail générale, les retours n'ont pas été à la hauteur des attentes. Depuis début octobre, il a donc été décidé de relancer cette action sous une forme plus adaptée en constituant ces fichiers directement par un travail en commun entre le coordinateur régional et le coordinateur national assisté par le secrétariat du pôle pour la structuration du fichier. La structuration des données des régions Auvergne, Bretagne et Franche-Comté est actuellement en cours. Ce travail, prioritaire, sera poursuivi dans les prochains mois.

### **2- Assistance scientifique et technique aux gestionnaires locaux :**

Avec la montée en puissance du pôle, le coordinateur est de plus en plus sollicité pour des conseils scientifiques et techniques ; quelques exemples représentatifs et les réponses apportées:

- demandes de références techniques et de contacts concernant la lutte contre des espèces envahissantes en Basse-Normandie et en Savoie (fournitures de références et de publications ainsi que des contacts avec des gestionnaires confrontés aux mêmes problèmes) ;
- demande d'assistance technique de la D.D.A.F. des Pyrénées Orientales pour l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement d'un inventaire des tourbières du futur Parc régional des Pyrénées Catalanes (travail de relecture et amendement du projet, l'inventaire est engagé sur 2002/2003) ;
- demande de la RNV des tourbières de Bitche concernant des protocoles et de contacts de scientifiques travaillant sur l'analyse pédologique des tourbes (mise en contact avec une pédologue de l'Université de Lyon) ;
- demande d'information de la DIREN de Corse sur la gestion des tourbières (fourniture de références bibliographiques adaptées)
- demande du CRPF de Poitou-Charente de contact pour une expertise écologique d'un site tourbeux menacé par un projet de création de plan d'eau (mise en relation avec un bureau d'études de Nantes ayant la compétence technique nécessaire)...etc

Ce type de demandes d'assistance se multiplie au fur et à mesure du développement de la notoriété du pôle ; les demandes sont souvent urgentes et nécessitent une bonne connaissance tant des sources documentaires que des personnes ou structures ressources des diverses régions. Elle démontre l'intérêt d'un fonctionnement en réseau des actions initiées par le pôle.

Par ailleurs, le coordinateur et l'équipe ont apporté leur soutien, par des contacts et échanges techniques réguliers, aux correspondants des régions « riches en tourbières » :

- Aquitaine : aide à l'élaboration d'un projet muséographique sur une tourbière de Dordogne, expertise de l'étude d'impact concernant le projet d'extension de l'exploitation de tourbe de Louvie-Juzon (voir détails plus loin), suivi de l'avancement des inventaires en cours (montagnes basques et béarnaises), suivi du projet de création d'un service d'assistance technique aux gestionnaires (projet soutenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de l'expérience de la SCOP Sagne) ;
- Auvergne : aide à la cartographie informatisée des tourbières et suivi du projet de Plan d'Action Régional, soutenu par la DIREN, avec une intervention possible des crédits « massifs » ;
- Bretagne : aide à la cartographie informatisée des tourbières, suivi de la réactualisation de l'inventaire des tourbières du Finistère et des actions de sensibilisation régionale ( campagne « Le peuple des tourbières » menée par Bretagne-Vivante) ;
- Franche-Comté : aide à la cartographie informatisée des tourbières et participation à plusieurs réunions techniques concernant le Plan Régional d'Action qui a pu démarrer en 2002, préparation d'un dossier de l'Echo des Tourbières sur cette région ;
- Languedoc-Roussillon : suivi de l'avancement des inventaires (tourbières de Margeride en 2002), suivi des problèmes de drainages de milieux tourbeux encore pratiqués en Lozère, préparation d'un projet de synthèse cartographique des divers inventaires régionaux ;
- Limousin : suivi du projet d'inventaire et de Plan d'Action Régional avec conseil pour une action permettant, en liaison avec l'Auvergne, une intervention des crédits « massifs » ;
- Midi-Pyrénées : suivi des actions expérimentales de conseil et de gestion mises en œuvre par la SCOP Sagne, appui méthodologique à l'inventaire des tourbières du futur Parc régional des Pyrénées Catalanes
- Rhône-Alpes : suivi des actions de sensibilisation menées par le Conservatoire régional en terme de porter à connaissance des résultats de l'inventaire régional, suivi de l'évolution du conflit lié à un projet d'exploitation de la tourbe en Ardèche.

Ces contacts réguliers avec les principaux acteurs des régions riches en tourbières permettent à la fois de collecter et de faire circuler des informations actualisées sur les innovations régionales en matière de conservation des tourbières.

### **3- Actions de sensibilisation et de formation des gestionnaires par filière d'usage :**

#### **Action en direction des forestiers publics et privés :**

Un stage national de formation des personnels de l'Office National des Forêts s'est déroulé du 3 au 6 septembre en Franche-Comté. Coorganisé avec l'ONF, ce stage a accueilli 15 agents et un technicien d'un CRPF. Il a permis de présenter aux participants les bases scientifiques et techniques de la conservation des tourbières (interventions d'un

écologue de l'Office, d'un chargé d'études d'Espaces naturels Comtois et du coordinateur du pôle). Son organisation dans la Vallée du Drugeon a permis aux participants de découvrir les actions de gestion, de restauration ou de valorisation menées dans ce secteur (visite commentée de la réserve Naturelle de Remoray, de la Réserve Naturelle de Frasne ainsi que des actions réalisées par le Syndicat de la Vallée du Drugeon).

Du fait de la réforme de l'Office National des Forêts, la convention de partenariat avec cet organisme n'a pas encore pu être réactualisée mais les contacts à ce sujet seront repris prochainement. Le pôle a toutefois répondu à des demandes documentaires ou techniques de personnels de l'Office.

Concernant les forestiers privés, des premiers contacts ont été engagés avec des techniciens de trois CRPF (Auvergne, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente) pour réfléchir sur des modalités adaptées à une sensibilisation des propriétaires à l'intérêt de la conservation des tourbières. Deux voies semblent à privilégier : d'une part l'insertion d'articles dans les revues professionnelles (bulletin des CRPF, Forêt de France, revues techniques) et d'autre part la réalisation en partenariat avec des CRPF de plaquettes régionales de sensibilisation qui pourraient être diffusées par ces services aux propriétaires. Ces deux types d'actions seront développés dans les prochains mois.

### **Suivi des actions de gestion en partenariat avec les agriculteurs :**

Comme indiqué précédemment, le coordinateur a assuré une veille informative sur les succès et les difficultés d'application des mesures 18.6 concernant les Contrats Territoriaux d'Exploitations. Du fait de la lenteur de mise en place puis du « gel » de ces contrats, peu d'actions ont pu se concrétiser cette année et le relais des Opérations Locales Agri-Environnementales arrivé à échéance reste sans solution opérationnelle.

Au plan technique, un contact a été engagé avec la Société Bon-Navtech qui a repris les travaux de mise au point de matériel adapté à l'entretien mécanique des tourbières et marais ; des outils adaptés à la coupe et à l'exportation des broussailles seront disponibles pour des premiers chantiers expérimentaux.

### **Suivi des problèmes posés par l'exploitation industrielle de la tourbe :**

La principale action menée cette année concerne le projet d'extension de l'exploitation de tourbe de Pédestarrès à Louvie-Juzon (64) qui menace une tourbière bombée située dans un site susceptible d'être intégré au futur réseau Natura 2000. Sur ce site qui avait déjà fait l'objet d'un conflit lors d'un renouvellement d'autorisation d'exploiter en 1997 (renouvellement annoncé comme le dernier par la Préfecture...), le projet, présenté début 2002 et soumis à enquête publique en février-mars, signifiait la destruction pure et simple d'une des dernières tourbières bombées du piémont pyrénéen. Vu l'intérêt palynologique et écologique de ce site, le coordinateur du pôle a attiré l'attention des services du Ministère de l'Environnement et de la communauté scientifique sur ce risque. Plus de 120 personnes ont d'ailleurs témoigné de leur refus de cette destruction lors de l'enquête, ce qui a sans doute influé sur la décision du Préfet de s'acheminer vers une décision de refus de l'extension. Le bien-fondé de cette position a, d'après nos informations, été confirmé par une expertise du Conservatoire Botanique Pyrénéen qui a permis d'établir le maintien sur la tourbière d'habitats d'intérêt européen ainsi que la faisabilité de sa réhabilitation. La suite logique de ce dossier, malgré les pressions politiques locales, devrait être la prochaine transmission du site au titre de la liste complémentaire Natura 2000 et la confirmation du refus de l'extension de l'exploitation.

Ce dossier, tout comme celui du projet d'exploitation de la tourbière de Sagne-et-Goudoulet (07) où l'exploitation n'a pas encore été démarrée du fait d'une incertitude juridique, illustre bien les difficultés d'application des prescriptions du Schéma des Services Collectifs des espaces naturels et ruraux (approuvé par décret du 18/4/02) qui affirme dans « les orientations de l'Etat » que « l'extraction de la tourbe des zones humides sera proscrite à l'échéance des autorisations en cours ». Il devient de plus en plus en plus nécessaire que le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable adopte une position claire sur ce problème car plusieurs autorisations d'extraction de tourbe arrivent à échéance dans des zones humides parfois concernées par Natura 2000.

A ce propos, une assistance technique ponctuelle a été apportée en 2002 à deux opérateurs concernés par ces problèmes ; le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande pour l'exploitation de tourbe d'Heurteauville (76) et le Syndicat mixte EDEN pour les trois exploitations de tourbe des marais de l'Erdre (44).

Une veille documentaire a également été réalisée sur l'évolution du marché des « terreaux sans tourbe » qui continue sa progression. Un projet de campagne de sensibilisation du public sur ce thème est actuellement en cours d'élaboration.

### **III- COLLABORATION ET EVALUATION DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION POUR LES ZONES HUMIDES :**

#### **1-Cartographie des massifs riches en tourbières en collaboration avec l'Observatoire National des Zones Humides :**

Dans le cadre du Programme d'Action pour les Zones Humides, un Observatoire National des Zones Humides (ONZH) a été créé et confié à l'IFEN (Institut Français de l'Environnement). Cet observatoire a notamment comme objectifs, la constitution d'un « état zéro » de la situation des principales zones humides du territoire métropolitain et un suivi de leur évolution.

Pour qui concerne les tourbières, vu leur grande dispersion sur le territoire, il a été décidé de travailler au suivi de ce type de zones humides à l'échelle de « massifs riches en tourbières » et non à l'échelle de sites ponctuels. A la demande de l'IFEN, la recherche de ces massifs riches en tourbières est donc engagée depuis deux ans.

A partir des données des inventaires tourbières réalisées dans les régions, la méthode consiste à déterminer quelles sont les zones où une forte concentration de tourbières peut permettre de mettre en évidence des ensembles cohérents. Le travail est réalisé sous S.I.G. en croisant des données comme le bassin versant auquel appartient la tourbière, l'altitude et l'appartenance à des micro-régions écologiquement cohérentes. Les regroupements ainsi effectués sont soumis aux correspondants régionaux qui ont réalisé les inventaires initiaux afin de vérifier leur pertinence. Ce travail permet également d'inclure progressivement les données des inventaires régionaux dans le système d'information géographique du pôle-relais et de constituer à terme une carte de la répartition nationale des tourbières.

Ce travail, encore expérimental, a été testé en 2000/2001 sur les massifs riches en tourbières des régions Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Pour 2002, ce traitement se termine pour les massifs des régions Franche-Comté, Auvergne et Bretagne.

## **2-Participation aux instances d'animation du Plan d'Action Zones Humides :**

En 2002, le coordinateur du pôle a continué à participer aux diverses réunions liées à ce plan :

- 29/1 : Assises Zones Humides du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse à Lyon
- 5/2 : réunion « Zones Humides Infos » et réunion inter-pôles-relais à Paris (MATE)
- 8/2 : réunion inter-pôles-relais à Arles
- 16/5 : réunion « Zones Humides Infos » (MATE)
- 4/6 : réunion inter-pôles-relais à Paris (MATE)
- 29-30-31/8 : réunion inter-pôles-relais à Rochefort
- 17/9 : réunion « Zones Humides Infos » (MEDD)
- 22/10 : réunion du comité interministériel « zones humides » à Paris (MEDD)

La participation à ces réunions permet un précieux échange d'informations entre animateurs des pôles et aussi de faire remonter aux services ministériels les préoccupations issues du terrain (exemple des problèmes liés aux exploitations de tourbe...). Les réunions décentralisées entre les pôles permettent également des échanges techniques fructueux entre les chargés de mission ou documentalistes notamment en vue de la recherche d'une compatibilité entre bases de données documentaires ou techniques. De même, la participation au groupe responsable de la rédaction de « Zones Humides Infos » permet la diffusion trimestrielle d'articles ou d'annonces d'événements concernant la conservation des tourbières.

En 2002, le coordinateur du pôle s'est particulièrement investi dans la proposition de la désignation de « massifs riches en tourbières » au titre de la convention de Ramsar dont une convention des parties doit se tenir en novembre à Valence en Espagne. Partant du constat qu'aucun des 19 sites désignés à ce jour par la France n'incluaient de proportions significatives de tourbières actives et que les instances de la convention souhaitaient la désignation de ce type de zones humides sous-représentées, une recherche de sites susceptibles d'être désignés a été entreprise. Après information sur les critères demandés par la Direction de la Nature et des Paysages (sites Natura 2000 ayant mené avec succès l'élaboration de leur DOCOB et existence d'un volontariat local affirmé, pour l'essentiel..), des contacts préliminaires ont été pris, début 2002 avec les animateurs de deux sites potentiels au sein des massifs français riches en tourbières : le Plateau de Millevaches en Limousin et la Vallée du Drugeon en Franche-Comté. Sur le premier massif, l'idée intéresse les élus locaux qui préparent la mise en place d'un Parc naturel régional mais le risque de confusion entre les procédures n'a pas encore permis d'avancer vers une candidature. Pour la Vallée du Drugeon, après information et visite d'un représentant du Bureau Ramsar, le Syndicat mixte de la vallée du Drugeon a délibéré le 25 juillet 2002 pour demander la désignation du périmètre du site Natura 2000 au titre de cette convention internationale. Cette demande, avec l'accord de la DIREN Franche-Comté et de la Préfecture du Doubs, a été transmise au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable début octobre. D'après la D.N.P., l'annonce de la prochaine désignation de ce site (avec trois ou quatre autres concernant d'autres types de zones humides...) pourrait être faite par la délégation française lors de la convention de Valence. Ce serait une reconnaissance justifiée pour l'important travail d'étude, de sensibilisation et de conservation mené depuis des années sur cet ensemble exceptionnel d'habitats tourbeux !

### **3-Renforcement de l'implantation en Franche-Comté :**

L'implantation du pôle relais tourbières en Franche-Comté a induit des difficultés importantes, bien que sa création ait été intégrée dans les négociations préalables au Contrat de Plan Etat / Région, mais la Fédération des conservatoires Espaces naturels de France a pu nouer le dialogue avec ce partenaire incontournable qu'est le Conseil régional de Franche-Comté. Une subvention de 37.298 € a été accordée, fin mai 2002, par la Commission Permanente « pour la mise en œuvre du volet franc-comtois du pôle tourbières ». Cette aide doit permettre de co-financer un poste supplémentaire d'assistant scientifique indispensable pour assumer l'ensemble des missions dévolues au pôle et en particulier dans le développement du volet comtois. Toutefois, cette création repose, comme indiqué dans la demande faite à l'Etat début 2002, sur un maintien de l'aide du F.N.S.E. au niveau atteint cette année (190.940 €). L'incertitude sur ce point a conduit Espaces Naturels de France à différer cette création de poste et à s'interroger sur la structure future de l'équipe du pôle. Le coût de la création et de la gestion « ex-nihilo » d'un tel centre de ressources ne pourra être assumé que sur la base de financements stabilisés à un niveau compatible avec les missions et les ambitions affichées...

---

*A l'échéance actuelle, le Pôle-relais « Tourbières » a atteint ses objectifs 2002 :*

- *ses services sont implantés dans des locaux fonctionnels, facilement accessibles, au cœur de Besançon,*
- *il s'est intégré dans l'environnement comtois en développant harmonieusement plusieurs actions avec les principaux acteurs régionaux de la conservation des tourbières (Conseil Régional, Conservatoire, Réserve Naturelle de Remoray, Syndicat du Drugeon, Université...etc)*
- *il a mis en œuvre et anime les principaux outils techniques destinés à l'information et à l'assistance des divers gestionnaires de tourbières du territoire national et il est de plus en plus sollicité par ceux-ci au fur et à mesure que sa notoriété se renforce.*
- *par l'organisation de colloques ou séminaires appréciés des gestionnaires, il contribue déjà à une meilleure gestion du type de zones humides dont il est chargé d'améliorer la conservation.*

*Certaines actions programmées, comme la structuration du réseau de personnes-ressource, qui s'avèrent plus exigeantes en temps que prévu, seront prioritairement développées dans les prochains mois.*

*A ce stade, on ne peut que rappeler que la mise en œuvre d'un centre de ressources au service d'un réseau national de gestionnaires des tourbières et marais ne peut être qu'une œuvre de longue haleine qui doit s'inscrire dans des politiques de conservation nationales et régionales durables assorties des moyens humains et financiers nécessaires.*

*Rédaction du rapport : Jean Marc HERVIO  
avec l'aide de l'équipe technique du pôle :  
Documentaliste : Sylvie RABOIN  
Responsable S.I.G. et Informatique : Samuel DELORME  
Secrétaire : Yacina HAKKAR*

*Révision Francis MULLER, 29-10-03*

